REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

**E X T R A I T**

**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE**
**DE** Ophéa EUROMÉTROPOLE HABITAT STRASBOURG

| | |
|---|---|
| Membres | 7 |
| Présent(s) | 5 |
| Audio/visioconférence | 1 |
| Représenté(s) | 0 |
| Quorum | 5 |

## SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2023

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA (Président du Conseil d'administration), Madame Chahrazad ALLAM, Monsieur Antoine BREINING, Madame Suzanne BROLLY et Monsieur Bernard MATTER

Présent en visio : Madame Anne BOUCARD

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du pôle Patrimoine et Développement), Monsieur Pascal CHARPENTIER (Directeur du Pôle Gestion Locative), Madame Betty AUFSATZ (Directrice de la Gestion Locative), Madame Hélène THOUVIOT (Directrice du Développement et de l'Investissement) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Absent et excusé : Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND

Le Bureau,
Vu le rapport du Directeur général
Délibère :

**B/2023/026 :** **Hoenheim - route de la Wantzenau / rue du chêne : Construction d'environ 50 logements. Autorisation de principe et partenariat avec un promoteur immobilier**

Il est décidé :

1. D'autoriser le principe de l'aménagement des deux emprises foncières en vue d'y développer une opération de construction d'environ 45 logements locatifs sociaux, en partenariat avec le promoteur qui sera sélectionné.

2. D'autoriser l'engagement des discussions avec les propriétaires fonciers concernées et la réalisation d'une étude de faisabilité ainsi que la prise en charge des frais afférents.

3. D'autoriser la signature d'un protocole d'accord précisant les engagements respectifs d'Ophéa et du promoteur qui sera sélectionné.

4. D’autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent.

Madame BOUCARD et Madame BROLLY se déclarent administratrices intéressées et participent au vote.

Ce point de l’ordre du jour a été adopté à l’unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme

Accusé de réception en préfecture
067-276700028-20231012-OPHEA_DB23_026
Date de réception préfecture : 17/10/2023